

## RAPPORT

Réunion : **Groupe de travail sur les aspects sociaux du NSAC et du CC EOS**

Parties : **Membres du groupe de travail du NSAC/du CCEOS, DG MARE, représentants de Pro Sea, observateurs**

Date et heure : **5 septembre 2024**

Emplacement : **Zoom**

Président : **Kenn Skau Fischer**

Rapporteur : **Secrétariat du NSAC**

### 1 Bienvenue et introduction [Président]

**Kenn Skau Fischer** souhaite la bienvenue aux participants et présente l'[ordre du jour](#) de la journée. Jan Kappel de l'EAA et Llibori Martínez de l'IFSUA se sont excusés.

### 2 Rapport de la réunion précédente [Secrétariat du CCNE]

Document 2.1 Rapport de la réunion du 11 mars 2024

Aucun commentaire n'a été reçu sur le rapport de la réunion précédente, qui a donc été considéré comme approuvé et peut être publié sur le [site web](#).

#### 2.2 Actions de la réunion précédente

**Mme Talevska** a lu les actions précédemment approuvées et les a informées de leur état d'avancement comme suit :

Action	Responsable	Statut
Patrick Murphy enverra une copie des dernières allocations mensuelles au Secrétariat pour distribution aux membres.	Patrick Murphy	<i>Compléter</i>
Les membres transmettent par écrit, <i>sous forme de communication informelle</i> , les défis et les difficultés rencontrés dans l'attribution des quotas dans leurs États membres respectifs.	Membres du gouvernement fédéral	<i>Compléter</i>
Le groupe de travail envisage de rédiger une déclaration sur la formation standardisée en matière de sécurité et de mise en œuvre de la convention STCW-F, sur la	Ment van der Zwan	<i>Compléter</i>

*Financé par l'Union européenne. Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux de l'auteur (des auteurs) et ne reflètent pas la position de l'Union européenne. ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ni la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables.*



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES



North Sea Advisory Council

base du premier projet de Ment van der Zwan.		
--	--	--

### 3 Mise à jour de la Commission

**Joan Roussoulière-Azzam**, de l'unité de coordination des politiques de la DG MARE, a fait le point sur les travaux en cours concernant la dimension sociale de la pêche.

Compte tenu du contexte politique actuel, en février 2023, la [communication sur le fonctionnement de la PCP](#) comprenait un chapitre sur la dimension sociale, avec des engagements sur les indicateurs sociaux, l'étude sur les pêcheurs du futur, la STCW-F et le vade-mecum sur les possibilités de pêche.

Une évaluation complète de la PCP a été lancée en juin 2024 avec un appel à contribution, sur la base des discussions avec le Parlement européen, les parties prenantes et le Conseil à la suite du paquet pêche 2023. La première phase de retour d'information sera clôturée le 6 septembre. Suite aux orientations politiques d'Ursula Von der Leyen en juillet 2024, qui mettaient l'accent sur les océans, la DG MARE attend la nomination d'un nouveau commissaire et d'une lettre de mission pour définir les priorités politiques. Des ajustements pourront être apportés une fois que la nouvelle Commission aura pris ses fonctions.

En ce qui concerne les données sociales, bien que certaines données (par exemple, l'âge, le sexe, l'éducation, la situation professionnelle) aient été collectées par le CSTEP, il est nécessaire d'inclure des informations plus complètes dans les données sociales. Actuellement, la DG MARE, en collaboration avec le CSTEP, se concentre sur trois axes principaux, un nouveau rapport du CSTEP devant être publié prochainement :

- **Profils nationaux de la pêche** : Les PFN décrivent le contexte national de la pêche, couvrant la gouvernance, la société, la formation, les systèmes de sécurité sociale, l'emploi et les tendances. Jusqu'à présent, 13 profils ont été ou sont en cours d'élaboration pour certains pays (NL, ES, DK, IE, BG, CY, EE, FR, IT, SI, SE, PT, HR), avec l'inclusion de l'ensemble de la chaîne de valeur de la pêche récréative lorsque cela est pertinent. Bien que certains profils aient été discutés, ils sont en attente d'une évaluation par les pairs. Sept autres profils sont encore en cours d'élaboration et devraient être achevés au début de l'année 2025.
- **Profils communautaires** : une version locale des profils de pêche nationaux, cruciale pour donner un aperçu de l'impact des mesures politiques au niveau communautaire. Les travaux initiaux ont commencé en 2019-2020 et, en mai 2024, le groupe de travail du CSTEP a fourni une définition de la "communauté" et un modèle pour ces profils. Une liste de communautés représentatives a été identifiée pour guider le développement.
- **Indicateurs sociaux** : Dans son dernier rapport, le CSTEP a mis au point 38 indicateurs pour évaluer les mesures de conservation et éclairer l'élaboration des politiques, à mettre en œuvre à court, moyen et long terme.

**Le président** a demandé qui menait les travaux sur les profils nationaux de pêche au niveau national et si un cadre normalisé était utilisé.

**Mme Roussoulière-Azzam** a précisé que ce sont les chercheurs de chaque pays qui effectuent le travail. Ce processus fait suite aux travaux du CSTEP sur les profils

*Financé par l'Union européenne. Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux de l'auteur (des auteurs) et ne reflètent pas la position de l'Union européenne.*

*ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ni la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables.*



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES



North Sea Advisory Council

halieutiques nationaux, qui ont débuté en 2019, à l'aide de modèles qui ont depuis évolué vers leur quatrième version. Si tous les profils adhèrent désormais à un modèle unifié, les profils initiaux du Danemark, de l'Espagne et des Pays-Bas diffèrent légèrement,

car elles étaient basées sur une version antérieure. La dernière version sera incluse dans un prochain rapport et pourra être partagée. **(Action)**

### 3.1 Indicateurs sociaux

Depuis 2019, le CSTEP travaille sur les indicateurs sociaux, publiant cinq rapports sur le sujet. Une consultation des parties prenantes menée de février à avril 2024 a recueilli 24 réponses de 3 conseils consultatifs, 6 membres de conseils consultatifs, 7 États membres (EM) (BG, FR, LT, NL, SI, DE, MT), des partenaires sociaux et 6 autres organisations (dont des ONG, le CIEM et la pêche artisanale).

La DG MARE a identifié quatre domaines prioritaires pour les consultations :

- **Situation socio-économique actuelle des pêcheurs** : conditions de travail, sécurité, bien-être, revenus, formation et compétences, position dans la société, âge et sexe.
- **Vulnérabilité des pêcheurs** : salaires, contrats, couverture sociale, pension, prévisibilité de l'environnement commercial, situation financière et sécurité au travail.
- **Impact des mesures de gestion** sur les communautés locales, engagement et respect des règles
- **Renouvellement des générations et attractivité du secteur**

Sur la base de ces priorités, le CSTEP a élaboré une liste de 38 indicateurs potentiels, avec des plans pour mettre en œuvre 12 indicateurs utilisant des données sur l'emploi d'ici 2025/2026, visant à créer un rapport social similaire au rapport économique existant.

**Le président** a demandé s'il était possible de consulter les 38 indicateurs, ce à quoi Mme Roussoulière-Azzam a répondu qu'ils seraient accessibles dans le prochain rapport du CSTEP.

**Patrick Murphy** (IS&WFPO) a mis l'accent sur les préoccupations relatives à l'activité de la flotte, au déclin de l'attractivité du secteur et à l'inefficacité de la réaffectation des quotas aux navires de petite taille. Il a souligné que le secteur de la pêche irlandais est en crise et a estimé que les indicateurs sociaux devraient refléter ces questions.

**Mme Roussoulière-Azzam** a indiqué que les indicateurs de renouvellement générationnel incluent le suivi des nouveaux arrivants et que les questions liées à l'attribution des possibilités de pêche seront abordées dans les profils de pêche nationaux de chaque État membre. Les préoccupations exprimées font actuellement l'objet d'un examen politique.

**M. Murphy** a également souligné les défis posés par des politiques rigides, en prenant l'exemple de navires irlandais qui pourraient se voir infliger de lourdes pénalités en raison de réglementations strictes. Il a affirmé que les politiques "taille unique" n'étaient pas pratiques et décourageaient les nouvelles générations de rejoindre le secteur de la pêche

**Le président** a souligné qu'une fois les profils de pêche nationaux et la liste des indicateurs disponibles, les parties prenantes auront l'occasion d'apporter leur contribution, qui sera

*Financé par l'Union européenne. Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux de l'auteur (des auteurs) et ne reflètent pas la position de l'Union européenne.*

*ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ni la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables.*



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES



NSAC

North Sea Advisory Council

également utile aux discussions sur l'évaluation de la PCP.

**Johnny Woodlock** (observateur indépendant) s'est fait l'écho des préoccupations de M. Murphy, mentionnant que les pêcheurs côtiers ont du mal à recruter des équipages et se méfient des travailleurs étrangers qui acquièrent des bateaux, invoquant des problèmes de sécurité. Il a rapporté les appels des pêcheurs pour une application plus stricte par les autorités nationales, notant que la pénurie d'équipage affecte à la fois les bateaux côtiers et les plus grands bateaux, probablement en raison des conditions de travail difficiles.

**Marta Ballesteros** (IEO) a souligné que les études sociales actuelles visent à adopter une vision globale, en combinant les profils de pêche nationaux, les profils communautaires et les données sociales afin d'obtenir une image complète de la situation des pêcheurs à travers l'Europe. Elle a noté que les différents États membres sont confrontés à des défis uniques, et que si certains réussissent à intégrer les travailleurs étrangers, d'autres n'y parviennent pas. Elle a également salué les efforts de la DG MARE pour placer les aspects sociaux sur un pied d'égalité avec les considérations économiques.

**Peter Breckling** (Association allemande de la pêche) a souligné la difficulté de mesurer les indicateurs sociaux et économiques par rapport aux sciences naturelles. Il a souligné l'importance d'une interprétation précise des données, mettant en garde contre les interprétations erronées, car des hypothèses incorrectes peuvent conduire à des conclusions trompeuses, citant des erreurs commises par le passé par des consultants dans l'évaluation des coûts des navires.

**Dominic Rihan** (KFO) a demandé comment et quand les profils de pêche seraient mis à jour, craignant qu'ils ne deviennent rapidement obsolètes.

**Joan Roussoulière-Azzam** a assuré que les membres du CSTEP connaissent bien la pêche et possèdent une grande expertise en sciences sociales. Les observateurs, y compris les CC, sont invités à participer aux discussions. Les profils sont conçus pour être dynamiques, les sections générales restant stables et d'autres éléments étant mis à jour périodiquement.

### 3.2 Vade-mecum sur le processus d'attribution des possibilités de pêche

L'article 17 de la PCP sur le vade-mecum pour l'attribution des droits de pêche a été largement discuté, impliquant de multiples études, un rapport du PE en 2021 et des procès. La Commission a cherché à obtenir des éclaircissements sur la manière dont les États membres (EM) allouent les possibilités de pêche au moyen de quatre questionnaires (2016, 2020, 2022, 2023) analysés par trois GT d'experts du CSTEP. En outre, 22 parties prenantes ont répondu à une consultation sur la structure possible du vade-mecum, y compris les contributions des CC, des EM, des partenaires sociaux et d'autres organisations.

Sur la base de ces données, les travaux internes en cours se concentrent sur l'amélioration de la transparence et de l'objectivité, tout en reconnaissant que les critères d'attribution sont déterminés par les États membres. L'objectif est de partager les pratiques, en montrant quels sont les États membres qui utilisent des critères sociaux ou environnementaux. L'objectif est d'améliorer la transparence sans créer de charge administrative, en tenant compte des nuances de l'approche de chaque État membre. Les discussions ont également

*Financé par l'Union européenne. Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux de l'auteur (des auteurs) et ne reflètent pas la position de l'Union européenne.*

*ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ni la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables.*



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES



North Sea Advisory Council

impliqué les organisations de producteurs (OP), soulignant l'équilibre délicat dans l'attribution des droits de pêche. Le document final est attendu pour la fin de l'année, avec d'éventuels ajustements basés sur la lettre de mission du nouveau commissaire. Dès qu'un projet sera prêt, les consultations avec les EM et les CC reprendront.

**Le président** a demandé si les systèmes de QIT et les aides d'État sont inclus, notant les préoccupations du Danemark quant à savoir si le fait de réserver des quotas à des groupes spécifiques (par exemple, le SSF) constitue une aide d'État.

**Breckling** a posé une question sur l'objectif du vade-mecum.

**Joan Roussoulière-Azzam** a précisé que le vade-mecum ne couvre pas les systèmes de QIT purs, mais les cas où les QIT coexistent avec d'autres méthodes. Par exemple, le Danemark, qui utilise principalement les QIT, a mis en place des systèmes de réserve. L'objectif premier du vade-mecum est d'améliorer la transparence, car il est essentiel de comprendre ce qui se passe pour pouvoir rendre des comptes. L'article 17 met l'accent sur le soutien des SSF et la prise en compte des préoccupations environnementales. La question des aides d'État a été notée et ses implications seront examinées de manière plus approfondie, étant donné qu'elle n'a jamais été soulevée auparavant. **(Action)**

**M. Murphy** a souligné que les politiques d'allocation de l'Irlande sont restées inchangées pendant des décennies, ce qui pourrait conduire à des allocations respectueuses de l'environnement sans que de telles considérations soient incluses dans le processus décisionnel initial. Il s'est demandé si cette approche historique était examinée, affirmant que si les États membres prétendent prendre en compte des critères environnementaux, cela est trompeur.

**Mme Roussoulière-Azzam** répond que si les questionnaires interrogent les États membres sur leurs pratiques actuelles en matière d'allocation, nombre d'entre eux s'appuient encore sur les données historiques relatives aux captures. Les changements dans les allocations sont récents et l'accent est mis sur la situation actuelle plutôt que sur l'évolution historique.

**Breckling** a souligné que la DG MARE devrait également aligner les motivations de son travail sur la priorité politique d'Ursula Von der Leyen en matière de sécurité alimentaire, à laquelle la pêche contribue de manière significative.

**M. Ballesteros** a précisé que le questionnaire portait sur les critères spécifiques utilisés par les États membres pour l'attribution des quotas. Le vade-mecum complétera les profils de pêche nationaux et les données sociales, permettant une analyse plus approfondie de toute divergence. Les GT d'experts et les CC auront la possibilité de fournir un retour d'information.

**Mme Roussoulière-Azzam** a reconnu que les États membres interprètent souvent les critères différemment au fil du temps, les prises historiques servant de critère social stabilisateur pour les pêcheurs. Elle a noté que si la sécurité alimentaire est une priorité pour la DG MARE, les critères environnementaux et sociaux de l'article 17 ont été moins mis en avant que les captures historiques, qui dominent toujours les allocations.

**M. Murphy** a souligné que les changements dans les possibilités de pêche, en particulier pour des espèces comme le merlu et l'Églefin, sont cruciaux, car le déclin des avis scientifiques affecte directement les pêcheurs. Il a demandé si ces changements étaient envisagés.

### 3.3 Les pêcheurs du futur

Le projet [Pêcheurs du futur](#) (FoF) est la première tentative d'étude prospective de la DG MARE et, en tant que tel, il s'agit d'un processus d'apprentissage façonné par les commentaires des CC, des partenaires sociaux et des chercheurs. Bien qu'en raison de la *Financé par l'Union européenne. Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux de l'auteur (des auteurs) et ne reflètent pas la position de l'Union européenne.* ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ni la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables.



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES



North Sea Advisory Council

structure du projet, il y ait des limites inhérentes aux changements, la DG MARE a tenté de faire quelques adaptations basées sur les commentaires reçus.

L'objectif du projet n'est pas de définir un avenir unique, mais d'explorer diverses possibilités pour 2050. Conscients des défis actuels, les décideurs politiques doivent tenir compte du contexte mondial et des tendances qui influent sur la pêche, notamment les facteurs environnementaux, les problèmes d'approvisionnement et la concurrence.

Le projet s'articule en trois phases :

- **Phase 1** : Élaboration de profils de référence des pêcheurs actuels dans le monde d'aujourd'hui. Pour ce faire, 200 pêcheurs ont été consultés afin de créer 12 profils initiaux, étayés par des enquêtes et le retour d'information des parties prenantes, qui seront intégrés au rapport final. Un certain nombre d'ajustements ont été apportés aux profils initiaux sur la base des commentaires recueillis.
- **Phase 2** : Analyse des macro-tendances mondiales afin d'identifier les principaux facteurs de changement pour la pêche d'ici à 2050. Cette phase a donné lieu à quatre scénarios différents, élaborés à partir d'une enquête et de quatre ateliers réunissant les parties prenantes. Des possibilités de commentaires sur les projets de scénarios ont été offertes en juillet, et l'équipe est actuellement en train d'affiner les scénarios.
- **Phase 3** : Élaboration des profils des pêcheurs en 2050, à l'aide des facteurs et des scénarios précédemment élaborés. Cette phase a commencé, avec des projets déjà préparés. Des discussions en retour avec les CC et les partenaires sociaux auront lieu en septembre (les 16, 17 et 20). Les profils seront révisés sur la base de ces réunions.

Le rapport final devrait être publié en novembre ou décembre, marquant le début de nouvelles discussions sur les scénarios et les profils afin d'améliorer leur pertinence. **Mme Roussoulière-Azzam** s'est félicitée du retour d'information sur le processus, soulignant que les connaissances acquises sont cruciales pour l'évaluation plus large de la PCP.

### 3.4 Échange de vues

**Mo Mathies** (secrétariat du CCOS) demande si la lettre du CC sur le FoF, envoyée à la fin du mois de mai, a été bien reçue et si des mises à jour sont disponibles.

**Mme Roussoulière-Azzam** a confirmé qu'une réponse avait été envoyée le 10 juillet.

**M. Murphy** a souligné l'importance du projet, tout en précisant qu'il s'agissait d'un projet fluide. Il a également souligné que les changements liés au changement climatique et à l'évolution des possibilités de pêche devraient être pris en compte dans les discussions.

**Mme Roussoulière-Azzam** a confirmé que le changement climatique, la dégradation de l'environnement et la pollution font partie intégrante des quatre scénarios futurs, qui explorent leurs impacts potentiels sur la pêche. Ces scénarios prennent également en compte la dynamique de l'offre et de la demande, en abordant les incertitudes relatives aux effets du changement climatique et à l'évolution du comportement des consommateurs.

**Le président** a reconnu l'importance du projet FoF, tout en relayant les préoccupations des participants qui craignent que les contractants n'aient une idée préconçue de ce à quoi les pêcheries devraient ressembler.

**Mme Roussoulière-Azzam** a répondu que, dès le début du projet, les contractants ont été invités à intégrer le retour d'information. Le projet FoF diffère des contrats habituels en



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES



North Sea Advisory Council

raison de sa nature itérative, chaque phase influençant la suivante. Au départ, les CC n'étaient pas inclus, mais cela a été rectifié et des ajustements sont en cours sur la base du retour d'information.

**Michael Andersen** (DFPO) s'est fait l'écho des préoccupations de M. Murphy, déclarant que si l'initiative est bienvenue, elle ne correspond pas aux attentes. Il s'est dit frustré par l'absence de changements malgré les corrections suggérées. M. Andersen a appelé à une plus grande ouverture et à une meilleure prise en compte des contributions du secteur de la pêche, soulignant les inquiétudes concernant l'orientation actuelle du projet.

Mme Talevska invite les membres à confirmer leur disponibilité pour l'un des trois ateliers prévus les 16, 17 ou 20 septembre, afin d'aider la Commission à finaliser les dates. **(Action)**

Le président remercie Mme Roussoulière-Azzam pour sa présentation détaillée et attend avec impatience de recevoir les documents relatifs au vade-mecum et d'autres documents pour la suite de la discussion. **(Action)**

#### 4 Étude de base sur les exigences en matière de formation et de certification des pêcheurs dans l'UE

**Tamar Poppelier** et **Thomas Van Schie** de ProSea ont présenté l'étude de base en cours sur les exigences en matière de formation et de certification des pêcheurs dans les États membres de l'UE.

ProSea fait actuellement partie d'un consortium qui mène l'étude de base présentée aux côtés de l'université et de la recherche de Wageningen, Deloitte étant le chef de file de l'étude. Le projet est supervisé par un comité de pilotage qui comprend la DG MARE et CINEA.

L'étude vise à soutenir l'initiative de la Commission de l'UE de ratifier la convention STCW-F, qui établit des normes de formation uniformes pour le personnel des navires de pêche dans tous les EM, facilitant ainsi la libre circulation des travailleurs et renforçant la sécurité maritime. Révisées et approuvées par l'OMI en mai dernier, les normes STCW-F actualisées entreront en vigueur le 1er janvier 2026, répondant aux besoins actuels du secteur de la pêche et mettant l'accent sur la protection des pêcheurs grâce à des exigences définies en matière de formation et de certification.

Si ces évolutions sont prometteuses, il reste un défi de taille à relever : la reconnaissance mutuelle des certificats entre les États membres. Contrairement au secteur de la pêche, il n'existe pas de mécanisme européen pour cette reconnaissance, ce qui complique la validation des qualifications des pêcheurs au-delà des frontières. L'objectif de cette étude est de fournir une vue d'ensemble des systèmes de formation et de certification des pêcheurs en relation avec la convention STCW-F révisée et les réglementations européennes existantes.

L'étude se déroulera en plusieurs tâches principales. La première tâche consiste à identifier les exigences de formation, les structures et les processus de certification existants. La deuxième tâche consistera à rechercher les divergences entre les cadres nationaux et la convention STCW-F révisée, y compris les lacunes en matière de mesures préventives. Enfin, l'étude évaluera les avantages et les inconvénients de la mise en œuvre d'une norme européenne commune pour la formation et la certification des pêcheurs afin de déterminer la

*Financé par l'Union européenne. Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux de l'auteur (des auteurs) et ne reflètent pas la position de l'Union européenne.*

*ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ni la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables.*



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES



NSAC

North Sea Advisory Council

faisabilité d'une intégration dans la législation européenne.

Actuellement, l'étude a reçu 75 réponses de la plupart des États membres de l'UE.

Un rapport complet, comprenant l'ensemble des conclusions et des recommandations, sera remis en novembre. Avant cela, un groupe de travail présentera les principaux résultats aux parties prenantes du secteur de la pêche et sollicitera leur avis et leur validation.

**M. Murphy** a exprimé son enthousiasme pour le projet, soulignant les problèmes de certification en Irlande, en particulier en ce qui concerne le certificat de gardien. Il a mentionné les efforts déployés pour élaborer un processus de certification compétent pour les gardiens, qui n'ont malheureusement pas été acceptés, et a demandé l'aide de l'équipe de projet pour une éventuelle réunion bilatérale sur cette question.

**Mme Poppelier** a confirmé qu'une réunion pouvait être organisée et a suggéré de contacter son collègue, M. Van Schie, pour la coordination.

**M. Woodlock** a demandé si le projet se limitait aux pêcheries maritimes, ce à quoi **M. Van Schie** a répondu par l'affirmative, la convention STCW-F ne couvrant pas les pêcheries intérieures ou en eau douce.

**M. Poppelier** a indiqué qu'il serait utile que les membres du CC remplissent l'enquête électronique ou la partagent avec les parties prenantes concernées dans leur État membre.

**Rihan** a fait remarquer dans le chat que bien que l'étude soit appréciée, la complexité de l'enquête pourrait poser des problèmes à ceux qui ne sont pas directement impliqués dans la formation. Le président s'est fait l'écho de ce sentiment.

Mme Roussoulière-Azzam a indiqué que l'étude de référence vise à établir une base pour évaluer les implications de la transposition de la convention STCW-F, y compris l'évaluation des coûts, étant donné que certains pays peuvent être plus avancés que d'autres en matière de structures de formation. Si l'initiative progresse, des consultations seront organisées concernant tout changement législatif, et les contributions des CC et des parties prenantes seront sollicitées à un stade ultérieur en fonction des priorités du nouveau commissaire.

Le président invite les membres à remplir le questionnaire électronique distribué. (**Action**)

## 5 Réponse de la Commission à l'avis sur la pêche récréative

Le président a noté que Jan Kappel de l'AEE, le principal contributeur à l'[avis du FG sur la pêche récréative](#), n'a pas pu assister à la réunion du jour, bien qu'il ait envoyé une contribution écrite au Secrétariat concernant la [réponse de la Commission à l'avis](#).

Dans sa réponse, la Commission a notamment abordé le nouveau règlement de contrôle, en particulier les exigences relatives à la pêche récréative visant à améliorer la collecte de données et à évaluer l'impact sur les ressources halieutiques. Elle a souligné l'article 55, qui charge les États membres de mettre en œuvre des systèmes électroniques de contrôle des prises de la pêche récréative. La Commission a noté une communication continue avec l'AEE et l'accent mis actuellement sur la collecte de données pour le colin et le bar. Tout en identifiant les lacunes en matière de données, elle a observé que les prises accessoires affectent de manière significative la mortalité du colin, mais que ces données ne sont pas incluses dans les évaluations des stocks. En revanche, les évaluations des stocks de bar



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES



North Sea Advisory Council

intègrent les données relatives aux prises récréatives.

La contribution écrite de Kappel a été transmise.

Le Président suggère qu'il serait plus efficace que l'EAA s'engage directement auprès de la Commission. Il est essentiel que les CC déterminent la priorité de cette question, en notant que le sujet pourrait être abordé lors de la prochaine réunion du groupe de travail sur les aspects sociaux. **(Action)**

## 6 AOB et date et heure de la prochaine réunion

Le président a invité les membres à faire part de tout sujet urgent, sinon le groupe de travail continuera à se concentrer sur les données sociales, les études en cours, le vade-mecum sur les allocations de pêche et les normes de certification.

**M. Murphy** a noté que si les prix des carburants ont baissé, ils restent nettement plus élevés que les années précédentes. Il a demandé si certains États membres maintenaient des régimes de subvention pour les carburants.

Le président a répondu que la France pourrait encore offrir un soutien, bien que cela reste à confirmer. Le Danemark n'a pas de programmes de soutien et devrait mettre en œuvre une taxe sur le CO2 le 1er janvier 2025, ce qui augmentera encore les prix des carburants.

Le président a indiqué que la prochaine réunion devrait se concentrer sur les tendances des prix du carburant et du poisson liés au secteur de la pêche. **(Action)**

## 7 Clôture : Date et heure de la prochaine réunion

Bien que la date et l'heure exactes de la prochaine réunion ne soient pas encore déterminées, une réunion du groupe de travail aura lieu dans les mois à venir, en fonction de la disponibilité de nouveaux documents. Le groupe de travail se réunira probablement à nouveau à l'automne.

## 8 Actions convenues

Action	Responsable
Joan Roussoulière-Azzam fera circuler le modèle utilisé pour l'élaboration des profils nationaux de pêche et le projet de vade-mecum sur les allocations de pêche au FG dès qu'il sera disponible.	Joan Roussoulière-Azzam
Joan Roussoulière-Azzam d'informer la Commission sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action. la mention de l'inclusion des aides d'État dans le vade-mecum sur les allocations de pêche.	Joan Roussoulière-Azzam



Les membres doivent informer le Secrétariat de leur disponibilité pour participer à l'atelier "Pêcheurs du futur" sur les profils des futurs pêcheurs, prévu pour les 16, 17 ou 20 septembre.	Membres du gouvernement fédéral
Les membres doivent compléter l'enquête électronique relative à l'étude de base sur les exigences en matière de formation et de certification des pêcheurs dans les États membres de l'UE avant la date limite.	Membres du gouvernement fédéral
Prochaine réunion du groupe de travail sur les aspects sociaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prochaines étapes suite à la réponse de la Commission à l'avis du CCNE/CCOS sur la pêche récréative (si nécessaire).</li> <li>○ Tendances des coûts du carburant et leur impact sur les prix du poisson.</li> </ul>	Aspects sociaux FG

## 9 Les participants

Prénom	Nom de famille	Organisation
Bruno	Dachicourt	Syndicat National des Marins Pêcheurs CFTC
Ciara	Power	Verifact
Dominic	Rihan	BIM
Duco	Claringbould	DG MARE
Elsa & Isabelle		Interprètes
Evelien	Ranshuysen	DG MARE
Falke	de Sager	Rederscentrale
Gérard	Hussenot	Blue Fish
Gundula	Broich	DG MARE
Joan	Roussoulière- Azzam	DG MARE
Johnny	Woodlock	Observateur indépendant
Kateryna	Urbanovych	Secrétariat du NSAC
Kenn Skau	Fischer	Président du groupe de travail
Marta	Ballesteros	Institut espagnol d'océanographie (IEO)
Maximillian	Schwarz	EBCD
Michael	Andersen	DFPO
Mo	Mathies	Secrétariat du CC EOS
Patrick	Murphy	IS&WFPO
Peter	Breckling	Association allemande de la pêche
Tamar	Poppelier	ProSea
Tamara	Talevska	Secrétariat du NSAC



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES



North Sea Advisory Council

Thomas	Van Schie	ProSea
--------	-----------	--------